

Le vent de l'éolien souffle sur le Plateau picard

Douze nouvelles éoliennes vont entrer en fonctionnement à la fin du mois, portant à 120 le nombre de machines dans le département. Une extension qui inquiète certains élus.

RIEN NE SEMBLE pouvoir arrêter le déploiement des éoliennes. Le plateau picard vient en effet de se doter d'un nouveau parc, celui du chemin du Bois Hubert, comptant douze éoliennes réparties sur les communes de Lienvillers (4 éoliennes), Le Plessier-sur-Saint-Just (3), Angivillers (3) et Valescourt (2). Les premiers tours de pales sont attendus à la fin du mois. Les mâts, déjà installés, devraient ainsi produire en électricité près de 60 millions de kilowattheures par an et fournir en électricité l'équivalent de près de 33 300 foyers.

« En comparaison avec une centrale au fioul, cela va aussi permettre d'éviter l'émission de plus de 48 000 t de gaz carbonique par an », soutient-on à la Compagnie du vent, filiale de GDF Suez, chargée du dossier.

120 000 € par an pour la communauté de communes

Un projet d'envergure qui porte ainsi à 23 le nombre d'éoliennes installées sur le Plateau picard et à... 120 leur nombre dans le département. Soit une quarantaine de plus en l'espace de deux ans. Et d'autres encore devraient pousser dans le paysage oisien dans les mois à venir : 231 installations ont été autorisées par la préfecture. Un déploiement à marche forcée qui s'explique par le fait que le nord de l'Oise fait partie du schéma régional éolien, qui déclare localement les directives nationales inscrites dans le Grenelle de l'environnement. En clair : la Picardie doit se doter de 1 100 mâts avant 2020 et le nord du département est assez dégagé et venteux pour faire tourner les machines.

« Je ne suis pas un adepte particulier des éoliennes. Mais ce n'est pas moche et à partir du moment où l'on nous impose de produire de l'énergie renouvelable et que nous n'avons pas de soleil pour le faire, le m'adapte... » souligne Frans Desmedt, président de la communauté de communes du Plateau picard (CCPP), dont dépend le parc du Bois Hubert. Un argument environnemental repris par le maire (SE) de Lienvillers, Serge Vandewalle : « Devrait-on refuser des éoliennes alors que celles-ci, d'après ce que l'on nous dit, sont bonnes pour la planète? Il n'y a pas de raison

d'interdire sur son territoire ce que l'on voudrait voir ailleurs. »

Pour séduire les communes, l'éolien dispose d'un autre atout majeur, financier celui-ci. Une partie des recettes fiscales est en effet reversée aux collectivités. La CCPP va ainsi percevoir environ 10 000 € par an et par mât (soit 120 000 € par an), dont environ 30 % sont reversés à la commune d'accueil. Lienvillers — qui compte 4 machines — devrait ainsi toucher près de 16 000 € par an. « Cet aspect n'est pas négligeable. Ces taxes vont permettre de compenser ce que l'on perd avec la diminution de nos dotations, atteste le maire. Et un chantier comme celui du Bois Hubert procure des mois de travail à des dizaines de personnes », ajoute l'élu. Autant d'arguments qui ne convainquent pourtant pas certaines communes alentour, également concernées par des projets d'éoliennes. « Je sais que le sujet divise. Je ne suis pas là pour imposer. On suit donc l'avis des habitants », tranche Frans Desmedt.

STEPHANIE HANCO

DÉJÀ 120 CONSTRUITES, 231 AUTORISÉES



Source : Champ Fiville-Escarboin - Somme. L'Infographiste.

« Pas de l'écologie mais une histoire de fric »

Laurent Gesbert, maire (SE) de Royaucourt

Les élus opposés au déploiement des éoliennes dans le département ne manquent pas d'arguments pour justifier leur position. A l'image de Ferrières, Royaucourt et Welles-Pérennes, où maires et habitants — réunis dans l'association Ferrowell — sont vent debout contre le projet d'installation de 14 mâts sur leur territoire. « Le

dossier date de 2005 et à cette époque, il a été mené de façon opaque. Il y a eu un réel manque de concertation et un conflit d'intérêts, assure le maire de Royaucourt, Laurent Gesbert. Et le projet est surdimensionné par rapport à notre territoire. » Pour les opposants, les retombées économiques escomptées et présentées ne seraient pas



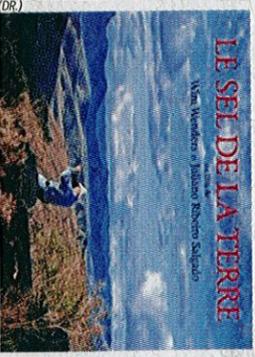
Royaucourt. Le maire Laurent Gesbert est opposé au projet d'implantation de 14 éoliennes sur sa commune et celles de Ferrières et Welles-Pérennes. (L'P/S/M)

S.H.

assurées : « Il suffit d'aller voir

certaines maires de notre département qui déchangent. Les chiffres avancés par les sociétés ne sont basés sur rien. Surtout, elles vont brasser des millions et ne nous donner que quelques euros ? Ce n'est pas de l'écologie ça, mais une histoire de fric ! Le problème, c'est qu'il y a de gros lobbys derrière. C'est un peu David contre Goliath. » Même écho de la part de son homologue de Ferrières, Pascal Baudoin : « Ce sont des moulins à taxes ! Il aurait été plus intelligent de nous faire réduire notre consommation d'énergie. Au lieu de quoi, on nous demande d'installer des machines qui ne sont pas rentables. Et ces sociétés le savent. Quand on leur fait la remarque, elles nous répondent qu'elles touchent des subventions. Mais les subventions, c'est l'Etat. Et l'Etat, c'est le contribuable. Ce n'est pas de l'écologie que de jeter l'argent public par les fenêtres ! Il y a d'autres solutions », s'agace l'élu.

JAUX « Le Sel de la terre » présenté au Majestic



■ Le cinéma le Majestic propose ce soir une projection du film « Le Sel de la Terre » de Wim Wenders. Ce documentaire retrace la quête de l'image du photographe Sebastiao Salgado, auteur de « Genesis », hommage à la civilisation et à la nature. Il a reçu trois prix, dont le prix spécial du jury, au Festival de Cannes 2014. Le réalisateur s'est associé au fils du photographe, Juliano Ribeiro Salgado, pour mener à bien ce film exceptionnel. En outre, une exposition de photos des membres du club compiégnois, installée dans le nouvel espace musée du Majestic, accompagnera cette projection. **Seance ce soir à 20 heures. Tarif : 6 €, et 4 € sur présentation du pass annuel.**

SENILIS

Les lycéens aident les enfants malades

■ Dans le cadre de la journée portes ouvertes du lycée Amyot d'Irville de Senlis, prévue le samedi 21 mars de 9 heures à 13 heures, les élèves de la section APR (agent polyvalent de restauration) ont décidé de venir en aide à l'association Ô ma vie. Les lycéens vont cuisiner diverses préparations qui seront vendues ce jour-là au profit de l'association Ô ma vie. Celle-ci s'attache à réaliser les rêves de enfants malades, qu'il s'agisse de nager avec les dauphins, rencontrer une célébrité ou séjourner à Disneyland Paris. **Contact : www.oma vie.com**

TRANSPORT

TER : circulation peu perturbée

■ En raison d'un mouvement de grève national, la circulation des trains en Picardie sera légèrement perturbée aujourd'hui. Dans l'Oise, seuls les axes Beauvais-Creil et Beauvais-Le Tréport devraient être impactés. Un plan de transport a été mis en place par la SNCF. Aussi, des autocars assureront la liaison Beauvais-Le Tréport à 7 h 38 et 18 heures au départ de Beauvais. Et à 4 h 44 et 17 h 26 au départ du Tréport.

Sur la ligne TER Beauvais-Creil, les trains et des autocars circuleront au départ de Creil à 6 h 47 ; 7 h 55 ; 16 h 53 ; 18 h 33 ; 20 h 2 et 20 h 38. En sens inverse, il y en aura à 4 h 25 ; 6 h 6 ; 6 h 45 ; 7 h 45 ; 17 h 44 ; 19 h 35.



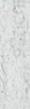
Nouvelle Kia picanto



Automobiles Paris Suffren 76 bis avenue de Suffren Paris

Korauto Grande Armée 27 Avenue de la Grande armée Paris

Korauto Boulogne 3 route de la Peltrie Boulogne-Billancourt



Le Parc des Expositions

PORTES OUVERTES 14 ET 15 MARS

A partir de 99 € TTC/mois⁽¹⁾

Apport placé en 1^{er} loyer majoré de 600 €

Financement en LLD sur 49 mois et 40 000 km

Consommations mixtes et émissions de CO2 de la nouvelle Kia Picanto : de 4,5 à 5,6 l/100 km - de 105 à 130 g/km. Garantie 7 ans ou 150 000 km (1^{er} des deux termes échu) valable pour tous les modèles Kia en France (hors DOM-TOM) et dans tous les Etats membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, Suisse, Pologne et à Gibraltar. Conditions sur www.kia.com. Mentions légales en annexe. (1) Hors taxes (hors TVA) et hors options (hors matériel). 1^{er} loyer majoré de 600 € suivi de 48 loyers mensuels de 99 € TTC (hors assurances et prestations facultatives). Modèle présenté : nouvelle Kia Picanto 5 portes Premium 1,2 L essence 85 ch BVM5 (avec peinture métallisée) : 49 loyers mensuels de 184 € TTC (hors assurances et prestations facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/03/15, dans la limite des stocks disponibles et dans le respect des dispositions de l'article L. 213-1 du Code de Commerce. 1^{er} loyer majoré de 600 € et 48 loyers mensuels de 99 € TTC (hors assurances et prestations facultatives) : 49 loyers mensuels de 184 € TTC (hors assurances et prestations facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/03/15, dans la limite des stocks disponibles et dans le respect des dispositions de l'article L. 213-1 du Code de Commerce. 1^{er} loyer majoré de 600 € et 48 loyers mensuels de 99 € TTC (hors assurances et prestations facultatives) : 49 loyers mensuels de 184 € TTC (hors assurances et prestations facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/03/15, dans la limite des stocks disponibles et dans le respect des dispositions de l'article L. 213-1 du Code de Commerce.

www.kia-paris-suffren.com

Équipements dépendants de série ou en option selon finition. 5 places • Feux avant, diurnes et feux arrière à LED • Ouverture et démarrage sans clé « Smart Key » • Climatisation automatique • Configuration 3 et 5 portes